FO FINANCES
FLASH INFOS
2026
Fédération des Finances FORCE OUVRIERE - 46, rue des petites écuries - 75010 Paris • www.financesfo.fr

25 NOVEMBRE
JOURNEE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Au ministère comme ailleurs, aucune violence ne doit être tolérée !

Les violences faites aux femmes constituent une atteinte intolérable aux droits fondamentaux, à la dignité et à la liberté des personnes. Elles ne s'arrêtent pas aux portes des administrations : les agentes du Ministère de l'Économie et des Finances peuvent également être confrontées aux violences conjugales, intrafamiliales, sexistes et sexuelles.

Pour **FO Finances**, la lutte contre ces violences doit être une priorité absolue. Elle ne peut se limiter à des déclarations de principe ou à des campagnes de sensibilisation. Elle exige des moyens, des dispositifs de protection efficaces et un engagement concret de l'administration.

Aucune agente ne doit être laissée seule face aux violences qu'elle subit.

PROTEGER, ACCOMPAGNER, AGIR !

FO Finances revendique :

- **Une protection effective des victimes :** des dispositifs d'alerte et d'accompagnement accessibles, une prise en charge rapide et confidentielle, ainsi que des mesures immédiates de mise en sécurité lorsque la situation l'exige (logement d'urgence…).
- **Un accompagnement professionnel adapté :** des autorisations d'absence pour effectuer les démarches nécessaires, des facilités horaires, des aménagements de travail et des possibilités de mobilité lorsque la situation le justifie.
- **Des moyens humains renforcés :** des services sociaux, des médecins du travail et des acteurs de prévention disposant des moyens nécessaires pour accueillir, écouter et accompagner les victimes.
- **La formation et la sensibilisation des personnels :** les encadrants, les collectifs de travail et les représentants syndicaux doivent être formés au repérage des situations de violence et à l'orientation des victimes, sans jugement ni culpabilisation.
- **La garantie de la confidentialité et du respect des victimes :** aucune démarche ne doit être engagée sans tenir compte de la volonté de la personne concernée, hors situation de danger grave et immédiat.

L'EMPLOYEUR A UNE RESPONSABILITE !

Le ministère doit prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger ses agentes et agents, y compris lorsque les violences trouvent leur origine dans la sphère privée mais ont des conséquences sur leur sécurité et leur activité professionnelle.

FO Finances demande que les engagements ministériels se traduisent par des mesures concrètes, connues de toutes et tous, et effectivement mises en œuvre dans chaque direction.

La prévention des violences sexistes et sexuelles au travail, la lutte contre les violences intrafamiliales et l'accompagnement des victimes doivent s'inscrire dans une politique ambitieuse d'égalité professionnelle.

FO FINANCES RESTE MOBILISEE !

En cette journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, **FO Finances** réaffirme son engagement pour un ministère où chaque agente peut travailler, évoluer et exercer ses missions en toute sécurité.

Briser le silence, protéger les victimes, faire reculer les violences : c'est l'affaire de toutes et tous !

FO FINANCES

FIERS DE NOS MISSIONS,
EXIGEANTS SUR NOS DROITS !

fo.finances@orange.fr

FINANCESFO.FR